



L'Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne (AMAP)
a pour but :



de favoriser l'agriculture locale, paysanne et biologique



de créer un lien direct entre producteurs et consommateurs :
ils s'engagent réciproquement et sur la durée à produire ou
acheter à un prix équitable.



L'année se découpe en deux « saisons » : de novembre à avril puis de mai à
octobre. A chaque nouvelle saison, les adhérents souscrivent aux contrats
de leur choix parmi les nombreux contrats proposés à l'AMAP de Bernadets :
pain, huiles, légumineuses, viandes, fromages, légumes, poisson...



Les adhérents viennent ensuite le mardi récupérer leur commande tout en
rencontrant les producteurs et les autres adhérents de l'AMAP dans une
ambiance participative et conviviale.

Les membres de l'association s'occupent de la distribution dans le cadre
d'une gestion désintéressée.

On peut adhérer pour un produit comme pour vingt, il n'y a pas de règle !



Les livraisons ont lieu le **mardi de 18h15 à 18h45**
à la salle multi-activités de Bernadets

La cotisation annuelle (de novembre à octobre) est de 6 €.

Vous voulez en savoir plus ?

Contactez-nous ou passez nous voir un soir de livraison !

☎ Agnès LAFAYE - 06 75 60 64 76 / Jean-Pierre CAMPILLO - 06.38.84.28.73

✉ bernamap64@mailo.com